

# Rapport d'activité du réseau HI 2024



## Éditorial

# 2024 : s'adapter, résister et agir face à des bouleversements sans précédent

L'année 2024 a été marquée par des défis d'une ampleur exceptionnelle, mais aussi par des avancées internes notables qui ont renforcé notre organisation et amplifié notre impact sur le terrain. Face à des crises humanitaires complexes et un contexte international critique, nous avons su ajuster notre action pour répondre aux besoins des populations vulnérables, notamment des personnes handicapées.

**Nos programmes ont atteint un niveau d'activité sans précédent**, avec près de 195 M€ mobilisés. Nos interventions se sont intensifiées dans plusieurs zones de crise, notamment à Gaza, au Soudan et en Haïti. **Forts de notre expertise et de l'engagement de nos équipes**, nous avons pu déployer des opérations d'urgence tout en consolidant nos dispositifs d'intervention. Parallèlement, **notre organisation a poursuivi sa transformation structurelle**. La création de nouvelles directions régionales en Amérique latine et au Moyen-Orient représente une étape décisive vers une gestion plus locale et autonome de nos opérations. Cette décentralisation nous permet d'être plus réactifs et mieux adaptés aux réalités du terrain.

## Protection des civils et du personnel humanitaire

Le respect du Droit international humanitaire (DIH) a continué d'être gravement mis à mal, notamment à Gaza et en Ukraine, non seulement par des régimes autoritaires, mais aussi par des démocraties. Face à ces violations, nous avons redoublé d'efforts pour défendre le respect du DIH, en menant un plaidoyer renforcé aux échelons local et international. Plus que jamais, nous sommes déterminés à élever notre voix afin de garantir la protection des populations civiles affectées par les conflits. Par ailleurs, assurer la sécurité de nos équipes est une priorité absolue. En 2024, nous avons dû faire face à des attaques directes contre nos collaborateurs et collaboratrices, ainsi que contre nos infrastructures. En 2025, nous renforcerons encore plus nos dispositifs de sécurité pour protéger celles et ceux qui agissent sur le terrain.

## Une crise des financements institutionnels inédite

Un des défis majeurs qui nous attend concerne le financement de l'aide internationale. Les coupes budgétaires américaines brutales et inédites,

annoncées début 2025, s'ajoutent aux réductions déjà engagées par plusieurs bailleurs européens. Le fossé entre les besoins humanitaires et les financements disponibles n'a jamais été aussi grand et il va continuer de se creuser.

Après le chaos provoqué par ces annonces, nous devons nous préparer à une profonde réorganisation du monde humanitaire dans un futur proche. Il est essentiel d'innover, de réinventer nos modes d'action et de renforcer nos partenariats pour assurer la pérennité de nos interventions.

Nous pouvons néanmoins compter sur des atouts majeurs :

- Une part non négligeable de nos financements provient de fonds privés.
- Notre portefeuille de bailleurs institutionnels est diversifié ; les financements américains ne représentaient qu'environ 22 % de nos revenus en 2024.
- L'organisation de nos opérations autour de grands programmes régionaux nous permet de varier et d'adapter nos modalités de présence dans nos pays d'intervention ; cela nous confère une plus grande résilience face aux risques de baisse de financement.

Forts de notre robustesse, de notre expertise et de notre esprit de résistance, nous sommes prêts à affronter ces défis et à poursuivre notre mission avec détermination. ■

**Jean-Noël Dargnies**, président,  
et **Manuel Patrouillard**, directeur général

**Jamais dans notre histoire nous n'avons connu autant de décès parmi nos collègues et les membres de leur famille dans les conflits où nous intervenons : entre novembre 2023 et novembre 2024, nous avons eu à déplorer la mort de quatre collègues à Gaza, au Liban et en Syrie, ainsi que sept de leurs enfants. Nous leur rendons hommage et adressons toutes nos pensées à leur famille et amis.**



© T. Nicholson / HI

Tchad. Mariam, 53 ans, originaire de Maku au Soudan, assise devant son abri dans le camp d'Adré, après avoir fui le conflit au Darfour.

ÉDITORIAL

#### PRÉSENCE DANS LE MONDE

**480** PROJETS DANS **58** PAYS

#### BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS<sup>1</sup>

**3 099 629** personnes

BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

**15 161 785** personnes

#### BÉNÉFICIAIRES PAR THÉMATIQUES

SANTÉ<sup>2</sup> **934 468** personnes

SOCIAL ET INCLUSION<sup>3</sup> **733 362** personnes

SERVICES DE RÉADAPTATION

**604 716** personnes

PROTECTION ET RÉDUCTION DES RISQUES<sup>4</sup>

**316 685** personnes

RÉDUCTION DE LA VIOLENCE ARMÉE<sup>5</sup>

**936 496** personnes

EN CONTEXTE D'URGENCE

**1 809 530** personnes

#### EFFECTIFS<sup>6</sup> DANS LE MONDE

**5 280 collaborateurs et collaboratrices**, soit :

- **4 438** personnels nationaux sur le terrain
- **271** personnels internationaux sur le terrain
- **305** personnels affectés aux programmes et au pilotage des missions sociales dans les sièges
- **266** personnels chargés des services d'appui, de la recherche de fonds et de la communication

#### BUDGET DU RÉSEAU HI

**273,9 millions d'euros**

- 1. Bénéficiaires directs** : personnes ayant directement bénéficié en 2024 d'actions de HI ou de ses partenaires. Une même personne peut bénéficier de plusieurs services et activités, et certaines personnes ont pu être comptabilisées plusieurs fois. De ce fait, les données par thématiques ne peuvent être additionnées.
- 2. Santé** : développement de la petite enfance, maladies infectieuses émergentes, maladies non transmissibles, mobilité sûre et inclusive, santé et droits sexuels et reproductifs, santé maternelle, néonatale et infantile, santé mentale et soutien psychosocial.
- 3. Social et inclusion** : abris et articles non alimentaires, accessibilité de l'environnement et technologies de l'information et de communication (TIC), aide alimentaire, développement social et protection sociale, eau, assainissement et hygiène (WASH), éducation inclusive, inclusion économique.
- 4. Protection et réduction des risques** : action humanitaire inclusive, gouvernance inclusive, protection contre les violences et les abus, réduction des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique.
- 5. Réduction de la violence armée** : éducation aux risques, remise à disposition des terres (enquêtes, dépollution de zones infestées par les mines et autres engins explosifs...), transformation des conflits.
- 6. Effectifs** : ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel.

## PARTIE 1 | Qui sommes-nous ?

### Notre vision

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun et chacune peut « vivre debout ».

### Notre mission

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

### Nos valeurs

#### HUMANITÉ

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne sans discrimination et reconnaissons à chacun et à chacune sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

#### INCLUSION

Nous promovons l'inclusion de chacun et de chacune dans la société et la participation de tous et toutes, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chaque personne. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

#### ENGAGEMENT

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

#### INTÉGRITÉ

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.

## L'organisation Handicap International — Humanity & Inclusion

L'organisation Handicap International — Humanity & Inclusion regroupe une fédération, créée en 2009, et huit associations nationales, fondées entre 1982 et 2006 : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse, ainsi qu'un bureau en Autriche.

La Fédération est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau dans 49 pays, sous les noms « Handicap International », « Humanity & Inclusion » ou « Humanité & Inclusion » selon les pays.

En 2024, 15 programmes portent le nom « Handicap International », six s'appellent « Humanité & Inclusion » et 28 « Humanity & Inclusion ».

Les associations nationales s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse ainsi que le bureau en Autriche) et « Humanity & Inclusion » au Canada — sauf au Canada francophone où elle s'appelle « Humanité & Inclusion » —, aux États-Unis et au Royaume-Uni.



### Le réseau HI

Le réseau HI est constitué de la Fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 49 pays, des huit associations nationales, d'un bureau en Autriche — sous le nom « Handicap International » — et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.

# L'Institut HI pour l'action humanitaire, garant du cadre éthique

Depuis 2015, l'Institut HI pour l'action humanitaire — le nouveau nom de la Fondation Handicap International — définit le cadre éthique qui sous-tend l'action de HI. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés le mouvement HI et, plus largement, les acteurs et les actrices du secteur humanitaire.



## CERTIFICATION IDEAS

Depuis janvier 2016, la Fédération HI s'est engagée dans une démarche de renforcement de ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité, avec l'accompagnement d'IDEAS, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Dans ce cadre, la gestion et les dispositifs de transparence de la Fédération ont été passés au crible des 120 indicateurs d'évaluation d'IDEAS. Au terme du processus, sur la base d'un audit indépendant, la Fédération HI a de nouveau obtenu le label IDEAS en 2024.

## Politiques institutionnelles et Code de conduite

Les politiques institutionnelles de HI fixent les principes à respecter par chaque personne salariée ou partenaire de l'association. Les politiques « genre », « protection des bénéficiaires » et « protection de l'enfance » sont complétées par un Code de conduite qui s'applique à toute personne susceptible de représenter HI (salariés, proches accompagnant le personnel expatrié, consultants, prestataires et organisations partenaires, stagiaires, bénévoles). Lorsque les lois locales le permettent, il est intégré dans les contrats et les règlements intérieurs.

Nos politiques institutionnelles sont toutes disponibles en ligne sur [www.hi.org/fr/politiques-institutionnelles](http://www.hi.org/fr/politiques-institutionnelles) :

- la politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels, qui interdit notamment le recours à la prostitution,
- la politique de protection de l'enfance,
- la politique handicap, genre et âge,
- la politique de lutte contre la fraude et la corruption,
- la politique de sécurité.

## Une reconnaissance internationale

1996

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés attribuait le prix Nansen à HI « pour son travail exceptionnel auprès des réfugiés ».

1999

Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

2011

Le prix humanitaire Conrad N. Hilton fut décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées.

1997

HI est colauréate du prix Nobel de la paix pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel.

2008

En 2008, le prix Nansen saluait, cette fois, le travail des démineurs du centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi eux figuraient trois équipes de HI.

2020

L'Union européenne a décerné deux prix Horizon à HI, récompensant « une aide humanitaire hightech et durable », pour ses projets de téléadaptabilité et d'utilisation de drones pour le déminage.

## Ils soutiennent nos combats

HI bénéficie du haut patronage de Sa Majesté la reine Mathilde de Belgique. De nombreuses autres personnalités soutiennent les combats de HI : Artus, William Boeva, Bruska, Fabian Bünker, Jessica Cox, Grégory Cuilleron, Yves Duteil, Ulrike Folkerts, Joachim Gérard, Rachel Kolly, Marie-Amélie Le Fur, Axelle Red, Saype, Celine van Till...



PARTIE 2 | NOS ACTIONS

## Temps forts 2024

© Y. Nateed / HI

### PLAIDOYER

## Plus que jamais, HI défend les traités de désarmement

Dans les conflits actuels tels qu'en Ukraine, à Gaza et au Soudan, l'ampleur des dévastations et des souffrances causées aux civils traduit une multiplication des violations du Droit international humanitaire (DIH) et dessine une inquiétante érosion de ses normes.

En 2024, à nouveau, les bombardements intensifs de zones urbaines, l'utilisation d'armes interdites ou le déni d'accès humanitaire ont confirmé cette tendance et ont mis en danger d'innombrables vies.

La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et celle sur les armes à sous-munitions ont permis des avancées spectaculaires dans la protection des civils contre les ravages causés par ces armes. Depuis l'adoption de la Convention sur l'interdiction des mines (Traité d'Ottawa, 1997), plus de 30 pays se sont déclarés exempts de mines. Depuis 2008, la Convention sur les armes à sous-munitions (Traité d'Oslo), tout comme celle sur les mines, oblige les États à fournir une assistance aux victimes, permettant aux survivants et à leurs communautés de faire valoir leurs droits, d'accéder aux soins médicaux essentiels, à la réadaptation et au soutien socio-économique.

Cependant, le contexte international fragilise le consensus sur le bannissement de ces armes indiscriminées. Certains États parties se sont retirés ou ont menacé de se retirer des traités : la Lituanie a quitté la Convention sur les armes à sous-munitions. La Finlande, la Pologne et les États

baltés envisagent de quitter celle sur les mines. Des États non signataires tels que la Russie et le Myanmar auraient utilisé des mines terrestres et des armes à sous-munitions lors de conflits récents. Les États-Unis, aussi non signataires, ont annoncé leur intention de transférer des mines à l'Ukraine, contredisant ainsi leur politique antérieure.

Pourtant, l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions 2024 indique que 84 % des victimes de mines antipersonnel sont des civils, dont plus d'un tiers d'enfants. Les civils représentent 93 % des victimes d'armes à sous-munitions recensées.

Ce coût humain disproportionné justifie plus que jamais que HI reste engagé dans l'éradication de ces armes et plaide pour l'universalisation et la mise en œuvre des traités interdisant leur usage. Faire respecter les engagements des États parties, sensibiliser les décideurs et mobiliser le public sur les questions relatives à ces armes font partie de nos actions clés.

En novembre 2024, l'association a participé à la Cinquième Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines pour faire le point sur les progrès accomplis, discuter des défis à relever et renforcer l'engagement international envers ce traité. Lors de la conférence, les États ont adopté un plan d'action pour la période 2025-2029, avec des contributions importantes de HI, notamment sur l'éducation aux risques, le financement et l'assistance

aux victimes. Engagés à amplifier la voix des populations affectées, nous avons invité Emilie Vath et Srey Neang, deux survivantes de mines et bénéficiaires de HI, à témoigner devant les délégués des États. En amont de la conférence, l'organisation a exhorté les États parties à adopter une position ferme contre l'utilisation et le transfert de mines par n'importe quel acteur, dans n'importe quelles circonstances. Lors de la 12<sup>e</sup> réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, HI et d'autres acteurs de la société civile ont appelé les États parties à renforcer leur engagement en faveur du traité et à condamner sans

équivoque l'utilisation de ces armes.

L'association a également souligné l'urgence d'agir sur les questions liées à l'assistance aux victimes et à la destruction des stocks.

Alors que le bilan des victimes de mines et d'autres engins explosifs ne cesse d'augmenter, HI continue à dénoncer les dommages immédiats et à long terme que ces armes indiscriminées infligent aux civils. L'utilisation de mines antipersonnel ou d'armes à sous-munitions par tout acteur, en tout lieu et en toutes circonstances, est inacceptable et interdite.

## GAZA

# Une réponse humanitaire toujours entravée



Depuis octobre 2023, l'intensification des hostilités sur le territoire palestinien occupé a entraîné l'aggravation d'une situation humanitaire déjà fragile. Lors des attaques du 7 octobre 2023 en Israël par le Hamas, 1 200 personnes ont été tuées et plus de 250 autres ont été prises en otage. Depuis le début de la riposte militaire israélienne, près de 61 709 Palestiniens ont été tués<sup>1</sup>, dont trois membres du personnel de HI, et 111 588 personnes ont été blessées<sup>2</sup>. 90 % de la population a été déplacée de force à plusieurs reprises et les infrastructures essentielles, notamment les hôpitaux et les écoles, sont complètement détruites. Le territoire est en ruine, jonché de restes explosifs de guerre, constituant une menace majeure pour la population. Les besoins humanitaires dans tous les secteurs

(médical, nutritionnel, hygiène, abris, etc.) restent immenses. Entre octobre 2023 et l'automne 2024, HI a fourni une aide humanitaire dans les Territoires palestiniens occupés dans différents domaines. L'équipe de réadaptation d'urgence a accompagné près de 16 500 personnes blessées par les explosions, en situation de handicap ou affectées par des maladies chroniques. Elle a mené 157 191 séances de soins de plaies, 169 761 séances de kinésithérapie, 57 692 séances d'ergothérapie et fourni 2 470 aides à la mobilité. Nos équipes ont également mené 48 190 séances de premiers secours psychologiques et de soutien individuel et distribué 8 076 kits d'articles non alimentaires, comprenant des matériaux pour pansements, des fournitures de premiers secours, des articles d'hygiène et des kits



de dignité pour enfants et adultes. Par ailleurs, 64 950 enfants ont été soutenus par HI à travers des activités récréatives telles que le dessin, la narration et l'artisanat. Les agents communautaires de l'association ont mené des sessions d'éducation aux risques et un programme de protection de l'enfance auprès de 287 677 personnes, dont 139 970 enfants et 147 707 adultes, dans 22 abris et autres lieux stratégiques. Une campagne médiatique de grande envergure, utilisant des spots radio et des messages SMS, a permis de diffuser des informations vitales à plus de 500 000 personnes. Malgré de nombreuses difficultés à faire entrer des camions d'assistance humanitaire à l'intérieur de la bande de Gaza, l'unité opérationnelle de HI, Atlas Logistique, a commencé à fournir en mars 2024 des services de stockage mutualisé à Rafah, en gérant un entrepôt pour les partenaires humanitaires. Cet entrepôt a été détruit, les activités ont été suspendues quelque temps. Atlas Logistique a collaboré avec 17 partenaires et a permis le transit de 1 508 m<sup>3</sup> d'assistance via son entrepôt de Gaza, soit l'équivalent d'environ 75 camions au total.

1. Source : Ministère de la Santé de Gaza, chiffres du 7 octobre 2023 au 27 janvier 2025.

2. Source : *Ibid.*



© K. Nateel / HI

**En 2024, 470 805 personnes ont bénéficié des actions de HI sur l'ensemble des Territoires palestiniens occupés.**

## Un plaidoyer HI pour l'accès humanitaire et le cessez-le-feu

À Gaza, nous avons été témoins de l'impact humain dévastateur causé par le non-respect du droit international humanitaire et de la protection des civils. Nous avons inlassablement dénoncé le nombre de morts et l'ampleur des destructions.

Nous avons appelé à la levée de tous les obstacles à l'accès humanitaire, au cessez-le-feu et à la libération des otages.

L'une des plus grandes campagnes de bombardement des dernières décennies a été menée par les forces israéliennes sur un territoire hermétiquement clos, qui n'offre aucune échappatoire pour les civils. Des familles ont été déplacées de force

plusieurs fois et des infrastructures essentielles, notamment des hôpitaux et des écoles, sont désormais en ruine, jonchées de restes explosifs de guerre. En parallèle de sa réponse opérationnelle, HI a mené une campagne de plaidoyer au niveau international pour la protection des civils et le respect du Droit international humanitaire. Nous avons lancé des appels collectifs, rédigé des lettres privées ou publiques, publié des éditoriaux, organisé des conférences de presse, fait du lobbying auprès des décideurs ou décideuses politiques, informé les membres des parlements, etc. L'association a également relayé la campagne mondiale #CeasefireNow afin d'accroître l'influence de la voix de la société civile auprès des principaux décideurs. Notre message collectif était clair : appeler à un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza, un passage sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire et la libération des otages. Malgré l'ampleur de la mobilisation de la communauté humanitaire et des organisations de droits de l'homme, la situation n'a cessé de se détériorer jusqu'à tout récemment.

### PLAIDOYER

## La réadaptation compte : l'appel des personnes vivant dans les zones touchées par les conflits

Une personne sur trois dans le monde vit avec des problèmes de santé pour lesquels la réadaptation pourrait être bénéfique. Les besoins en réadaptation et en technologies d'assistance sont énormes mais restent largement insatisfaits, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire et dans les zones touchées par les conflits. Les conflits augmentent le risque de blessures et de maladies graves, et donc la demande pour des services de réadaptation. Cependant, l'accès est compromis par des systèmes de santé perturbés, des infrastructures endommagées, une pénurie de professionnels



© T. Nicholson / HI

et une insécurité généralisée. Les personnes blessées, souffrant de maladies préexistantes ou handicapées n'ont ainsi pas accès aux soins dont elles ont besoin.

En 2024, nous avons donné la parole à ces personnes, souvent oubliées, afin de faire valoir leurs droits. Ce fut d'ailleurs l'objet de « La réadaptation compte : l'appel des personnes vivant dans les zones touchées par les conflits », une publication disponible sous la forme d'un rapport, d'un site web dédié et d'une exposition photos. Sept personnes originaires de Colombie, d'Irak

et du Laos y partagent leurs expériences. Il s'agit de femmes et d'hommes d'âge et de milieu différents — survivants d'armes explosives, déplacés internes, personnes handicapées et aidants. Leurs histoires sont un puissant appel à l'action pour garantir que la réadaptation et les technologies d'aide soient accessibles à tous ceux qui en ont besoin.



**En 2024,  
20 572 personnes ont  
bénéficié de soins  
de réadaptation  
au Yémen.**

## YÉMEN

### Un centre de réadaptation pour redonner espoir aux victimes de guerre

Au Yémen, des années de conflit ont lourdement touché la population. Les blessures provoquées par les restes explosifs de guerre, les bombardements et les pilonnages sont parmi les principales causes d'amputation. Face à cette situation, HI mène des activités de réadaptation et a soutenu l'ouverture d'un centre de prothèses et orthèses à l'hôpital Al Thawra dans le gouvernorat de Hodeidah, au nord du pays. Ce centre régional est une ressource clé pour près de six gouvernorats voisins. Il a démarré ses activités avec une capacité d'accueil

de 350 patients par an. Ce nombre augmentera progressivement pour atteindre entre 500 et 600 patients d'ici à 2026. À terme, il sera équipé pour accueillir jusqu'à 3 600 personnes par an. Depuis son ouverture, en septembre 2024, il a déjà accueilli 200 patients. Quarante d'entre eux ont bénéficié de services de prothèses et d'orthèses. Pour renforcer les effectifs des personnels soignants, HI forme actuellement 15 prothésistes orthésistes qui seront diplômés en 2027. Ils viendront renforcer les équipes du centre d'Hodeidah. Le centre prend

également en charge d'autres besoins en réadaptation : les accidents domestiques, représentant 24 % des cas ; les accidents de la route (20 %) et les maladies chroniques ou malformations congénitales (28 %).

En plus du centre d'Hodeidah, HI soutient en tout cinq centres de réadaptation, 15 unités de réadaptation au sein d'hôpitaux dans différentes régions du pays. En 2024, HI a fourni 276 prothèses et orthèses dans tout le pays.

## SOUDAN

# Une crise humanitaire grandissante

En avril 2023, une crise éclate au Soudan opposant forces gouvernementales et force d'intervention rapide. En 2024, le pays continue de s'enfoncer dans ce conflit armé dont les répercussions humanitaires en font l'une des crises majeures actuelles. Les déplacements de population, la faim, la malnutrition, les épidémies et les chocs climatiques amènent la population à avoir désespérément besoin d'aide humanitaire et de services de protection. HI a commencé à intervenir au Soudan début 2024, en soutenant une organisation nationale à l'est du pays. Les activités menées concernaient la réadaptation, le soutien psychosocial, la protection et la promotion d'une action humanitaire inclusive. Dans le cadre de ce projet, plus de 1 400 personnes ont bénéficié de séances de réadaptation physique, 2 310 séances de premiers secours psychologiques ont été organisées et 582 personnes ont été transférées vers d'autres services, afin que leurs besoins

soient mieux couverts. Par ailleurs, HI a accompagné les Soudanais qui ont trouvé refuge au Tchad, dans la région d'Adré, tout près de la frontière avec le Soudan. Des activités de réadaptation et de premiers secours psychologiques ont été menées principalement dans les camps de réfugiés et à l'hôpital administré par Médecins sans Frontières à Adré. Au total, ce sont près de 900 réfugiés soudanais qui ont reçu une aide : 411 personnes ont été prises en charge pour des soins de réadaptation, 451 personnes ont bénéficié des premiers secours psychologiques. HI est également intervenue sur le volet logistique, via son unité opérationnelle Atlas Logistique. Nos équipes ont réhabilité une piste aérienne et construit des entrepôts pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire et sa bonne coordination. À la fin de l'année 2024, HI a obtenu l'autorisation de lancer des activités au Darfour-Occidental et de déployer une équipe d'urgence.



Près de 3 500 réfugiés soudanais au Tchad ont bénéficié de soins en réadaptation et de services en santé mentale et soutien psychosocial.

En 2024, en RDC, 22 007 personnes ont bénéficié de services en santé mentale et de soutien psychosocial et 10 449 autres ont reçu des soins de réadaptation.



## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

### L'urgence des populations déplacées par le conflit armé

Depuis novembre 2023, le conflit au Nord-Kivu connaît une véritable recrudescence. Les conséquences sur les civils sont dramatiques : face aux exactions et aux violences, ils sont des centaines de milliers à fuir vers les grandes villes de la région. En janvier 2025, les deux provinces du Nord et du Sud-Kivu abritent 4,6 millions<sup>3</sup> de déplacés internes, ce qui fait de la RDC l'un des plus grands territoires d'accueil de personnes déracinées à l'intérieur de leurs propres frontières. Les camps de déplacés ne disposent pas des infrastructures nécessaires pour assurer des conditions de vie dignes aux populations.

Face à ces conditions, HI a mis en place des cliniques mobiles en santé mentale, soutien psychosocial et réadaptation. De février à avril 2024, nos équipes ont sensibilisé près de 7 134 personnes à la santé mentale et près de 702 personnes ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale. Les équipes de l'association ont également dispensé des formations aux premiers secours psychologiques et à l'écoute active à 179 relais communautaires et 90 prestataires de soins. De plus, 30 acteurs humanitaires ont été formés sur les notions de santé mentale et d'inclusion. Dans les centres de santé de Mweso et Rutshuru et dans les camps

de déplacés autour de Goma, HI met en œuvre un projet de réadaptation et de santé mentale à destination de populations vulnérables touchées par la crise. Ce projet comprend la fourniture de soins de réadaptation, un appui psychosocial, ainsi que des séances de thérapie de stimulation pour enfants malnutris. Ainsi 429 personnes ont reçu des soins de réadaptation physique et fonctionnelle. Nos équipes ont également dispensé 3 501 séances de thérapie de stimulation à 643 enfants malnutris, afin de prévenir et de réduire les retards de développement.

3. Source : UNHCR, 2025



## VENEZUELA

# Autonomiser les jeunes à travers l'inclusion économique

L'inclusion économique des jeunes est un facteur clé de la croissance durable et du bien-être social. Dans la municipalité de Páez, dans l'État d'Apure, au Venezuela, HI a mis en place des initiatives économiques dans le cadre du projet « Promouvoir les opportunités pour les jeunes ». Le but de ces actions est de renforcer l'autonomie économique de ces jeunes et de générer des conditions favorables à leur croissance et à leur développement. Ces initiatives répondent aux besoins identifiés par les jeunes eux-mêmes, en lien avec le manque d'emploi dans leurs communautés, qui entraîne une forte migration. Ces actions se basent également sur une étude de marché, qui a identifié les domaines d'investissement, les compétences et les besoins socio-économiques dans les zones d'intervention. Grâce aux activités du projet, les jeunes ont eu accès à une formation et à des outils pour diverses activités économiques telles que la boulangerie, la pâtisserie, l'esthétique et l'élevage de petites espèces animales. La mise à disposition de ces ressources a favorisé la création et le renforcement d'activités économiques qui ont ainsi contribué à améliorer les conditions de vie

des jeunes et de leurs familles, ainsi qu'à stimuler l'économie locale et à prévenir la migration de cette jeune population. Plusieurs jeunes âgés de 15 à 29 ans, issus de différentes communautés, ont présenté leurs idées et leurs opportunités d'entrepreneuriat auprès d'un jury composé de dirigeants communautaires et de représentants des organisations partenaires du projet. Soixante-quatre projets de production et de services ont été retenus, portés par des jeunes qui prennent en compte l'inclusion des personnes handicapées parmi leurs membres et qui s'inscrivent dans une perspective de durabilité économique et environnementale. Des outils et du matériel leur ont été fournis, ainsi qu'une formation et un soutien pour la mise en œuvre de leurs plans d'entreprise. Ce sont en tout 428 personnes qui ont bénéficié de cette initiative. Chaque personne ayant participé à cette initiative a bénéficié d'une augmentation de ses revenus, du renforcement de l'estime de soi, de son développement personnel et de son projet de vie professionnelle. La participation des jeunes femmes à ces opportunités a été facteur d'autonomie, de reconnaissance et d'exercice de leurs droits.

## Sécuriser les terres par un déminage innovant

Le Sénégal estime l'étendue de la contamination par les restes explosifs de guerre liée au conflit en Casamance à 1 200 000 m<sup>2</sup> de terres, réparties sur cinq départements. En mai 2022, HI a redémarré des opérations de déminage en Casamance, où l'association avait déjà libéré plus de 900 000 m<sup>2</sup> de terres depuis 2008. Cette région compte aujourd'hui encore de nombreuses zones dangereuses, polluées par des engins explosifs. Des voies de circulation sont condamnées par des mines antipersonnel et antichar. Pour dépolluer ces zones et les rendre aux populations, HI utilise des moyens de déminage innovants. Le déminage mécanique se fait à l'aide d'une machine pilotée à distance : la Digger. Équipée d'une fraise, elle laboure le sol et fait exploser ou remonter les engins explosifs à la surface, qui sont ensuite désamorçés par les démineurs. Elle peut traiter entre 300 et 1 800 m<sup>2</sup> par heure et se révèle particulièrement précieuse en Casamance pour assurer la sécurité des démineurs contre la présence de mines indétectables. Par ailleurs, dans une zone où la végétation dense peut opposer de vrais obstacles au déminage manuel, elle permet aussi aux équipes de rester à bonne distance de potentielles menaces, comme les serpents, les fourmis ou les scorpions.

En 2024, 22 014 m<sup>2</sup> de terres ont été déminés à l'aide de cette machine.

En 2023, HI s'est associée avec l'ONG APOPO qui a une forte expérience en détection de mines au moyen d'animaux, notamment avec des chiens. Ceux-ci ont un puissant flair et une facilité à se mouvoir sur des terrains difficiles avec des niveaux de végétation élevés. Ces chiens d'enquête technique sont dotés d'un sac à dos intelligent placé sur leur dos pour les guider et leur permettre l'observation à distance. Le sac offre aux chiens une autonomie pour l'identification des mines et grâce au GPS, ils sont toujours localisés. Ils sont entraînés à s'asseoir au moins un mètre avant la cible, ce qui les met à l'abri du danger. Cette innovation permet d'accroître l'efficacité des opérations de déminage sans compromettre la sécurité des chiens et des démineurs. En 2024, 75 488 m<sup>2</sup> de terres ont été déminés par HI grâce à ces chiens. Par ailleurs, le déminage manuel opéré par nos équipes a permis de déminer 10 757 m<sup>2</sup> de terres. D'ici à fin 2025, grâce à nos deux projets mis en œuvre dans les régions de Ziguinchor et de Sédhiou, nos équipes permettront de remettre à disposition 800 000 m<sup>2</sup> de terres aux populations, contribuant ainsi à réinstaller la sécurité et la prospérité socio-économique de ces communautés.



**111 271 m<sup>2</sup> de terres  
remises à la disposition  
des populations au Sénégal.**

## Une population profondément affectée par les catastrophes climatiques

En 2024, et pour la troisième année consécutive, les Philippines ont été classés comme le pays le plus exposé au monde aux risques naturels extrêmes<sup>4</sup>. En moyenne, 20 cyclones frappent l'archipel chaque année. En 2024, vingt-quatre cyclones ont touché le pays en moins de 30 jours, provoquant des déplacements de familles, l'endommagement des infrastructures, des pertes agricoles et de moyens de subsistance.

En réaction aux typhons successifs, HI et ses partenaires ont déployé plusieurs réponses d'urgence pour fournir un soutien multisectoriel aux communautés les plus affectées. Le projet ACCESS, mis en place à la suite de la tempête tropicale Kristine, a permis d'améliorer

la sécurité alimentaire de 1 200 foyers parmi les plus vulnérables de la région de Bicol, touchés par des inondations massives. Chaque foyer a reçu une aide financière en espèces pour couvrir 87 % de ses dépenses alimentaires, garantissant ainsi qu'une famille de cinq personnes puisse atteindre l'apport alimentaire quotidien recommandé pendant 30 jours. Le projet a également permis de fournir de l'eau, des kits d'hygiène, des aides à la mobilité, ainsi que des infrastructures sanitaires. Une autre réponse d'urgence a été activée par HI et ses partenaires auprès de 5 000 foyers, soit 16 000 personnes dans la vallée de Cagayan, l'une des régions les plus durement touchées. Les interventions ont permis de restaurer les moyens

de subsistance, de couvrir les besoins fondamentaux et de renforcer la résilience des populations face aux futures catastrophes. Une aide financière a été apportée à 3 900 foyers afin de répondre à leurs besoins urgents. Des colis alimentaires ont été distribués à 500 foyers. Par ailleurs, HI a fourni des aides à la mobilité à 250 personnes. Des kits d'eau, d'hygiène et d'assainissement ont été distribués à 250 foyers et 105 personnels de santé et des sages-femmes ont été formés à la détection et à la gestion des maladies. Des contenus pédagogiques sur la violence liée au genre et la protection des enfants ont été dispensés.

4. Source : World Risk Index



**Aux Philippines, 15 190 personnes ont été soutenues par les actions de HI en 2024.**

## HI poursuit ses efforts pour atteindre ses ambitions environnementales

En 2024, HI a affiné la mesure de ses émissions de CO<sub>2</sub> et révisé la mesure 2019 (notre année de référence) pour les terrains.

En parallèle, le travail a continué pour l'élaboration des plans d'action. Dans nos locaux en France, les nouvelles consignes de chauffage et d'occupation des bureaux ont permis de diviser notre consommation de gaz par deux. Avec nos efforts sur les achats, notre empreinte a donc diminué de 13 % en 2024 (par rapport à 2019). Un objectif de diminution

de l'empreinte de nos déplacements aériens de 30 % en 2025 a été adopté pour compléter cet effort, qui devrait nous permettre d'atteindre 21 % de réduction de notre empreinte Siège en 2025.

Sur nos terrains d'intervention, nous agissons sur les déchets générés par nos activités et sur nos consommations énergétiques et de carburant. Le travail sur l'empreinte de nos achats nous amène également à engager nos fournisseurs dans une démarche environnementale. Ce travail améliore notre impact et celui de nos partenaires !

### TUNISIE

## Vers une meilleure inclusion des enfants autistes

En Tunisie, le diagnostic et la prise en charge des personnes ayant un trouble du spectre autistique (TSA) sont peu développés. Il n'existe aucun mécanisme adapté permettant une intégration de qualité de ces enfants dans les milieux ordinaires.

Face à cette situation, les équipes de HI mettent en œuvre un projet pilote visant à favoriser l'inclusion sociale et promouvoir la qualité de vie des enfants ayant des troubles du spectre autistique (TSA).

Ceci est fait à travers une intervention pluridisciplinaire adaptée, efficace et de qualité, en partenariat avec la société civile et divers ministères.

Les secteurs de la santé mentale et du soutien psychosocial, du développement précoce de l'enfant, de la réadaptation et de l'inclusion scolaire travaillent sur cette thématique en étroite collaboration.

Lors de la première phase de ce projet, de mai 2020 à janvier 2023, HI et ses partenaires se sont focalisés sur la sensibilisation et la formation

aux signes d'alerte, à l'orientation et à la prise en charge des enfants ayant des TSA. L'association a également travaillé à la mise en réseau, au niveau national, de professionnels et de structures impliqués dans l'orientation et la prise en charge pour permettre une réflexion collective. Durant cette première phase, un film de sensibilisation a été diffusé régulièrement par la télévision nationale, un outil de sensibilisation innovant qui adopte des techniques de la réalité virtuelle a été développé ; 195 acteurs de première ligne et parents ont bénéficié des ateliers de sensibilisation. De plus, 500 acteurs de l'éducation ont suivi une formation sur l'inclusion spécifique des enfants avec TSA et trois modules d'enseignement ont été intégrés dans le cursus universitaire de l'Institut supérieur de l'éducation. La deuxième phase du projet, de février 2023 à janvier 2026, se focalise sur l'intégration des enfants ayant des TSA en milieu éducatif ordinaire. Des activités ciblent également leurs

**En Tunisie, 2 043 personnes ont été soutenues par les actions de HI en 2024.**



© V. Marchesin / HI

parents, afin de les accompagner à surmonter les difficultés d'ordre social et psychologique et de les aider à assumer leur rôle en tant qu'acteur clé dans l'intégration de leurs enfants. Durant cette seconde phase, cinq cliniques mobiles ont été mises en place pour faciliter le dépistage et le suivi médical des enfants avec TSA et 13 groupes de parole pour les parents ont été organisés. En 2024, 225 enfants ont bénéficié d'une consultation dans ces cliniques mobiles. De plus, 82 professionnels de la santé et 173 enseignants ont été formés à l'autisme.

	Réduction de la violence armée						
	Atlas Logistique*	Plaidoyer	Prévention & santé	Protection et réduction des risques	Services de réadaptation	Social & Inclusion	Urgence
<b>AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN</b>							
01/ Bénin	X	X	X	X	X	X	X
02/ Burkina Faso	X	X	X	X	X	X	X
03/ Éthiopie	X		X	X	X	X	X
04/ Kenya		X	X	X	X	X	
05/ Madagascar		X	X	X	X	X	
06/ Mali	X	X	X	X	X	X	X
07/ Mozambique	X	X	X	X	X	X	X
08/ Niger	X		X	X	X	X	X
09/ Ouganda		X	X	X	X	X	
10/ République centrafricaine	X	X	X	X	X	X	X
11/ République démocratique du Congo	X	X	X	X	X	X	X
12/ Rwanda		X	X	X	X	X	X
13/ Sénégal	X		X	X		X	
14/ Sierra Leone		X	X			X	
15/ Somalie (dont Somaliland)		X	X	X	X		
16/ Soudan			X	X	X	X	X
17/ Soudan du Sud	X	X	X	X	X	X	X
18/ Tchad	X	X	X	X	X	X	X
19/ Togo	X	X	X	X	X	X	X
<b>AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT</b>							
20/ Égypte		X	X	X	X	X	X
21/ Irak (dont Kurdistan irakien)	X	X	X	X	X	X	
22/ Jordanie		X	X	X	X	X	
23/ Liban	X	X	X	X	X	X	X
24/ Maroc			X	X	X	X	X
25/ Syrie	X	X	X	X	X	X	X
26/ Territoires palestiniens occupés	X	X	X	X	X	X	X
27/ Tunisie		X	X	X	X	X	
28/ Yémen	X	X	X	X	X	X	X
<b>AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE</b>							
29/ Bolivie		X	X		X		
30/ Colombie	X	X	X	X	X	X	
31/ Cuba		X		X		X	X
32/ Haïti	X	X	X	X	X	X	X
33/ Équateur			X		X	X	
34/ Honduras		X		X			
35/ Pérou		X	X	X	X	X	X
36/ Venezuela	X	X	X	X	X	X	X
<b>ASIE</b>							
37/ Afghanistan	X	X	X	X	X	X	X
38/ Bangladesh		X	X	X	X	X	X
39/ Cambodge	X	X			X	X	
40/ Inde				X			
41/ Laos	X	X	X	X	X	X	X
42/ Myanmar (Birmanie)	X	X	X	X	X	X	X
43/ Népal	X	X		X	X	X	X
44/ Pakistan		X	X		X	X	X
45/ Philippines			X	X	X	X	X
46/ Sri Lanka				X	X	X	
47/ Thaïlande	X				X	X	
48/ Vietnam				X	X	X	
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>							
49/ Canada		X					
50/ États-Unis		X					
<b>EUROPE</b>							
51/ Allemagne		X				X	
52/ Autriche		X					
53/ Belgique		X					
54/ France		X					
55/ Luxembourg		X					
56/ Royaume-Uni		X					
57/ Suisse		X					
58/ Ukraine	X	X	X	X	X	X	X

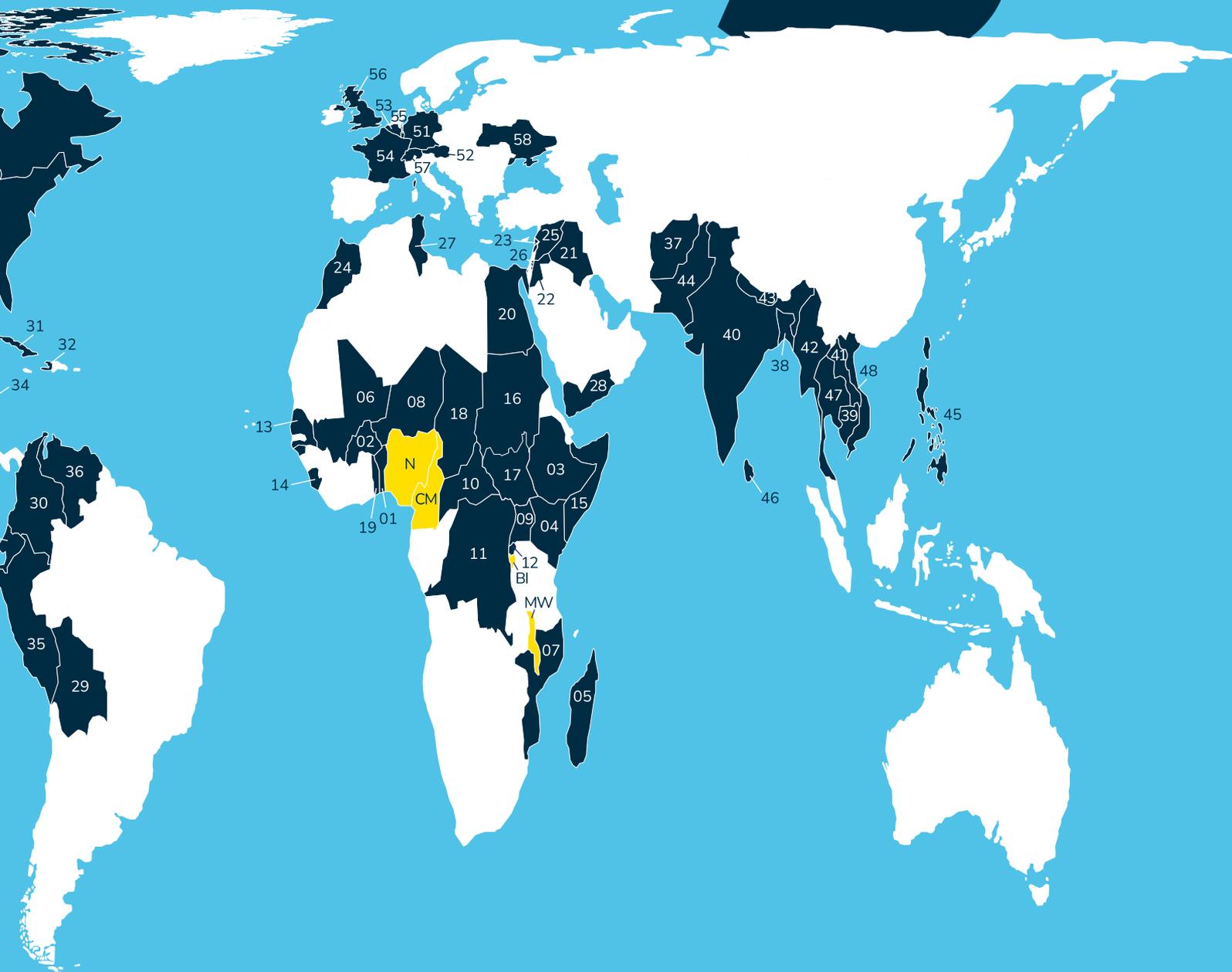


**Atlas Logistique** : expertise-conseil logistique ; génie civil léger ; plateformes de transport et de stockage mutualisées ; renforcement des capacités de chaîne d'approvisionnement et d'accès des acteurs humanitaires et du marché.

# Partie 3 | Présence dans le monde

## 480 projets dans 58 pays

# 3



- Pays dans lesquels HI est présente et agit avec des partenaires nationaux ou internationaux.
- Pays dans lesquels HI soutient un partenaire national ou délivre une assistance technique auprès d'ONG ou d'organismes publics : Burundi (BI), Cameroun (CM), El Salvador (SV), Guatemala (GT), Malawi (MW), Nigéria (N).

Pays où les activités ont démarré en 2024 : Équateur, Honduras, Soudan.

Pays où les activités ont été arrêtées en 2024 : Guinée-Bissau.

Toutes les associations nationales — Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse — et le bureau de HI en Autriche mènent des activités de plaidoyer, notamment pour lutter contre les bombardements de civils.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de HI sur le statut des territoires. Si certains pays ne sont pas représentés, c'est uniquement par manque de place. / Cette carte est réalisée selon la projection de Gall-Peters qui prend en compte la superficie réelle des continents.



© ISNAD Agency / HI

# 4

## Partie 4 | Rapport financier Réseau HI

### LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

## Consolider notre action grâce à une gestion rigoureuse

En 2024, **notre activité atteint un niveau historique, avec un volume de programmes de près de 195 M€,** contre 180 M€ en 2023. La multiplication des crises de haute ou moyenne intensité continue de nous mobiliser fortement. **Malgré des contextes d'accès aux populations de plus en plus difficiles, nous avons réussi à maintenir un niveau d'intervention soutenu.**

Nous avons poursuivi nos actions avec 14,6 M€ en Ukraine, 15,2 M€ en Syrie et 9,9 M€ auprès des réfugiés soudanais au Tchad. Nous sommes également intervenus directement au Soudan (0,7 M€). Dans les territoires palestiniens occupés (notamment à Gaza), nos activités ont fortement progressé, passant de 2,7 M€ en 2023 à 9,4 M€ en 2024. Notre engagement est resté fort au Yémen (7,9 M€) ainsi qu'en République démocratique du Congo (8,6 M€). La collecte 2024 a connu un ralentissement en fin d'année, avec le décalage de l'encaissement de certains legs à 2025. Néanmoins, **la générosité du public reste élevée avec 58,2 M€ collectés,** soit une baisse modérée de 5,5 M€ par rapport à 2023. Dans le même temps, **les financements publics institutionnels ont progressé de 16,3 M€, atteignant 193 M€.**

**Le résultat net de notre réseau fédéral est légèrement excédentaire (+ 1,2 M€),** grâce à l'utilisation de fonds dédiés collectés en 2022 pour l'Ukraine, à la contribution des bailleurs aux frais de fonctionnement, à de bons résultats financiers et à des effets de change favorables. **Cet excédent permet de renforcer nos réserves,** désormais à 58,5 M€, soit 2,6 mois d'activité.

**Ce socle financier est essentiel pour absorber les aléas et les défis de financement à venir et garantir la continuité de nos actions.**

Par ailleurs, **nos frais de fonctionnement demeurent maîtrisés** à 6 % des dépenses et les frais de recherche de fonds stables à 9 %. **85 % des ressources, soit 229 M€, sont affectés aux missions sociales.**

Face à l'arrêt d'une brutalité sans précédent, depuis janvier 2025, de la majorité de nos projets financés par des fonds publics américains et aux réductions annoncées par d'autres bailleurs, **nous restons pleinement engagés pour assurer le déploiement de nos missions sociales au service des populations les plus vulnérables.**

Claire VAUDRAY-RADISSON

# Les principes de financement et de gestion de HI

## DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes d'artisanat, de produits issus du commerce solidaire et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

## LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, UN FINANCEMENT VITAL

Les fonds issus de la générosité du public permettent non seulement de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

## LA MUTUALISATION DES DONS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter

les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et donatrices et dans le cas du parrainage solidaire) mais de les mutualiser, sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

## UNE POLITIQUE DE RÉSERVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds propres et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

## LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

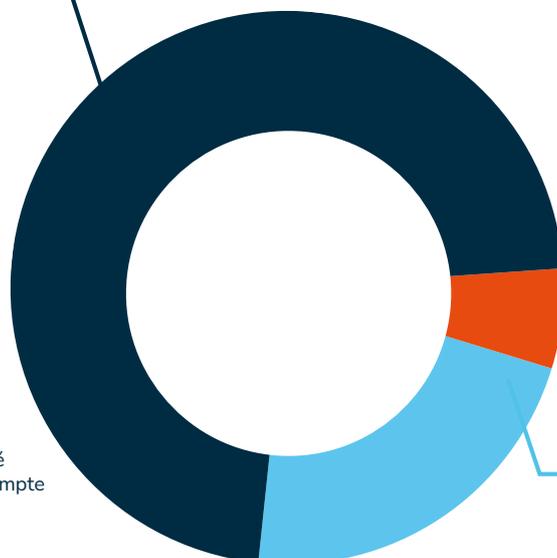
HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit Mazars. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

## Origine des ressources

**72,3 %**

Subventions  
et autres concours publics



**5,9 %** Autres ressources  
privées non liées  
à la générosité  
du public\*

**21,8 %**

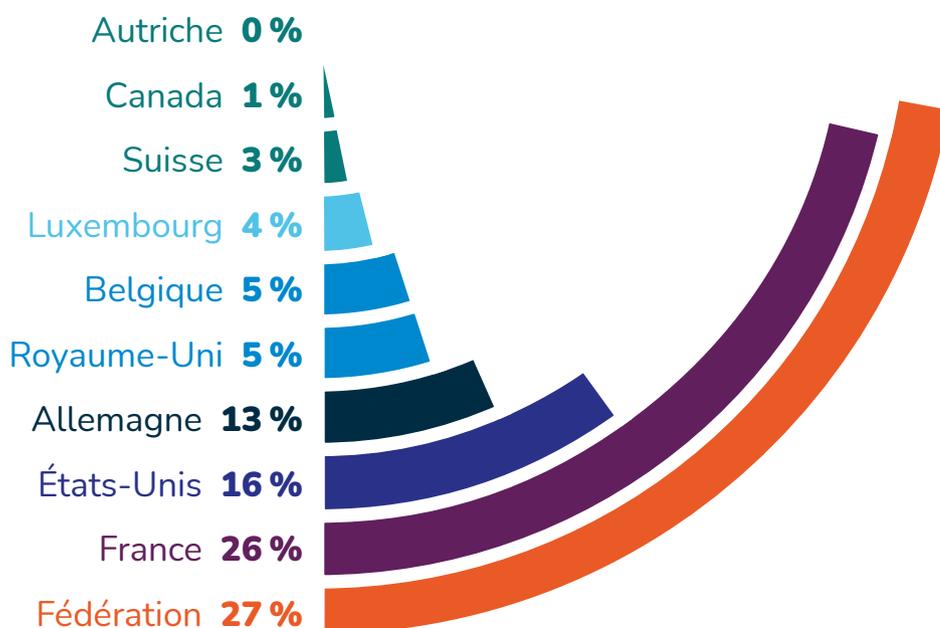
Ressources collectées  
auprès du public

N.B. (\*) : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des ressources de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le produit des ventes du commerce solidaire, soit 2 050 K€, n'est pas pris en compte.

## Contributions de la Fédération et des associations nationales aux ressources du réseau international HI

Le réseau fédéral permet à HI de développer et de diversifier :

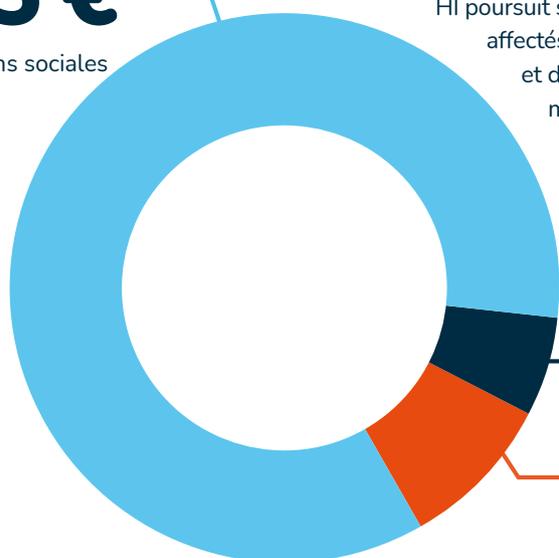
- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.



Pour 100 € dépensés au cours de l'exercice par le réseau HI\*

**85 €**

Missions sociales



HI poursuit ses efforts pour conserver **un équilibre essentiel** entre les emplois affectés aux missions sociales et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds. Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé.

En 2024, ce ratio est stable avec 85 % des emplois (229 millions d'euros) affectés aux missions sociales.

La part des frais de recherche de fonds et celle des dépenses de fonctionnement sont également stables, respectivement à 9 % et 6 %.

**6 €**  
Frais de fonctionnement

**9 €**  
Frais de recherche de fonds

N.B. : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le coût du commerce solidaire, soit 1 196 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 77 K€ de frais de fonctionnement, ne sont pas pris en compte.

\* Le réseau HI est constitué de la Fédération, des huit associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse), d'un bureau en Autriche et de l'institut HI pour l'action humanitaire.

## Méthodologie d'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du CER\*

À compter des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 qui succède au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, modifié par les règlements suivants ANC n° 2020-06 et n° 2022-04.

Ce règlement prévoit, entre autres, la production de plusieurs tableaux, dont **le compte de résultat par origine et destination (CROD) qui intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagées par le réseau HI**. Issu du CROD, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) précise désormais uniquement l'origine des ressources collectées auprès du public et leur emploi sur

l'exercice par l'association.

Sur la base de principes comptables communs, ces tableaux sont établis à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.

Le coût du personnel international et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.

Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour

interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).

Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CROD.

Enfin, la rubrique « Dont générosité du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

\* Le siège de la Fédération HI étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

## CROD — Compte de résultat par origine et destination

Au 31.12.2024, en milliers d'euros.  
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

### A — Produits et charges par origine et destination

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 – Produits liés à la générosité du public	58 154	58 154	63 662	63 662
2 – Produits non liés à la générosité du public	17 906	–	16 653	–
3 – Subventions et autres concours publics	193 265	–	176 949	–
<b>Total des ressources de l'exercice</b>	<b>269 325</b>	<b>58 154</b>	<b>257 264</b>	<b>63 662</b>
4 – Reprises sur provisions et dépréciations	3 076	–	4 354	–
5 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	2 655	2 655	1 556	1 556
<b>Total des produits</b>	<b>275 056</b>	<b>60 809</b>	<b>263 174</b>	<b>65 218</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 – Missions sociales	228 939	38 611	212 159	36 204
2 – Frais de recherche de fonds	24 585	16 852	23 722	20 704
3 – Frais de fonctionnement	15 370	–	16 135	240
<b>Total des emplois de l'exercice</b>	<b>268 894</b>	<b>55 463</b>	<b>252 016</b>	<b>57 148</b>
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	3 570	–	1 444	–
5 – Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 404	1 404	973	973
<b>Total des charges</b>	<b>273 868</b>	<b>56 867</b>	<b>254 433</b>	<b>58 121</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>1 188</b>	<b>3 942</b>	<b>8 741</b>	<b>7 097</b>

### B — Contributions volontaires en nature

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 – Contributions volontaires liées à la générosité du public	5 583	5 583	3 844	3 844
2 – Contributions volontaires non liées à la générosité du public	–	–	–	–
3 – Concours publics en nature	–	–	–	–
<b>Total des produits</b>	<b>5 583</b>	<b>5 583</b>	<b>3 844</b>	<b>3 844</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 – Contributions volontaires aux missions sociales	1 655	1 655	1 383	1 383
2 – Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 207	2 207	1 308	1 308
3 – Contributions volontaires au fonctionnement	1 721	1 721	1 153	1 153
<b>Total des charges</b>	<b>5 583</b>	<b>5 583</b>	<b>3 844</b>	<b>3 844</b>

# CER — Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Au 31.12.2024, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS PAR DESTINATION</b>		
1 – Missions sociales	38 611	36 204
2 – Frais de recherche de fonds	16 852	20 704
3 – Frais de fonctionnement	–	240
<b>Total des emplois de l'exercice</b>	<b>55 463</b>	<b>57 148</b>
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	–	–
5 – Report en fonds dédiés de l'exercice	1 404	973
<b>Excédent de la générosité du public de l'exercice</b>	<b>3 942</b>	<b>7 097</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60 809</b>	<b>65 218</b>
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE</b>		
1 – Ressources liées à la générosité du public	58 154	63 662
<b>Total des ressources de l'exercice</b>	<b>58 154</b>	<b>63 662</b>
2 – Reprises sur provisions et dépréciations	–	–
3 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	2 655	1 556
<b>Déficit de la générosité du public de l'exercice</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60 809</b>	<b>65 218</b>
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>47 740</b>	<b>41 095</b>
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	3 942	7 097
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-752	-452
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>50 930</b>	<b>47 740</b>

**Produits liés à la générosité du public :** tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc., collectés dans l'année.

**Produits non liés à la générosité du public :** financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

**Subventions et autres concours publics :** financements obtenus auprès des organismes internationaux (dont l'Union européenne et les Nations unies), ainsi que des subventions publiques obtenues notamment dans les pays où sont implantées les associations nationales du réseau.

**Missions sociales :** programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

**Frais de recherche de fonds :** comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel au don et de la recherche des fonds institutionnels publics et privés.

**Frais de fonctionnement :** regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

**Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) :** constituent le « stock initial des dons ». Celui-ci correspond à la part des fonds propres provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

**Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) :** constituent le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds propres, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

## Répartition des dépenses liées aux missions sociales : 229 millions d'euros

Ces tableaux sont directement issus des comptes annuels de HI. De ce fait, les pourcentages ont été arrondis.

### Asie

**45,1 millions d'euros**

Afghanistan	25,52 %
Bangladesh	20,92 %
Cambodge	3,57 %
Inde	1,59 %
Laos	6,85 %
Myanmar (Birmanie)	6,83 %
Népal	6,65 %
Pakistan	6,90 %
Philippines	7,37 %
Sri Lanka	0,85 %
Thaïlande	5,45 %
Vietnam	7,50 %

### Amérique centrale et du Sud

**18,5 millions d'euros**

Bolivie	2,96 %
Colombie	56,08 %
Cuba	4,69 %
Haïti	23,73 %
Honduras	0,24 %
Pérou	2,15 %
Venezuela	10,15 %

### Afrique et océan Indien

**78,7 millions d'euros**

Bénin	2,75 %
Burkina Faso	7,45 %
Éthiopie	6,63 %
Kenya	4,28 %
Madagascar	5,39 %
Mali	8,56 %
Mozambique	3,49 %
Niger	4,99 %
Ouganda	4,44 %
République centrafricaine	7,24 %
République démocratique du Congo	11,88 %
République du Soudan du Sud	3,12 %
Rwanda	4,34 %
Sénégal / Guinée-Bissau	4,42 %
Sierra Leone	1,94 %
Somalie	1,83 %
Soudan	1,06 %
Tchad	13,85 %
Togo	2,34 %

### Afrique du Nord et Moyen Orient

**58,9 millions d'euros**

Égypte	3,26 %
Irak	6,61 %
Jordanie	10,50 %
Liban	8,15 %
Maroc	4,35 %
Syrie	28,29 %
Territoires palestiniens occupés	18,39 %
Tunisie	5,37 %
Yémen	15,08 %

### Europe **15,9 millions d'euros**

Ukraine	100 %
---------	-------

### Divers sièges

**11,8 millions d'euros**

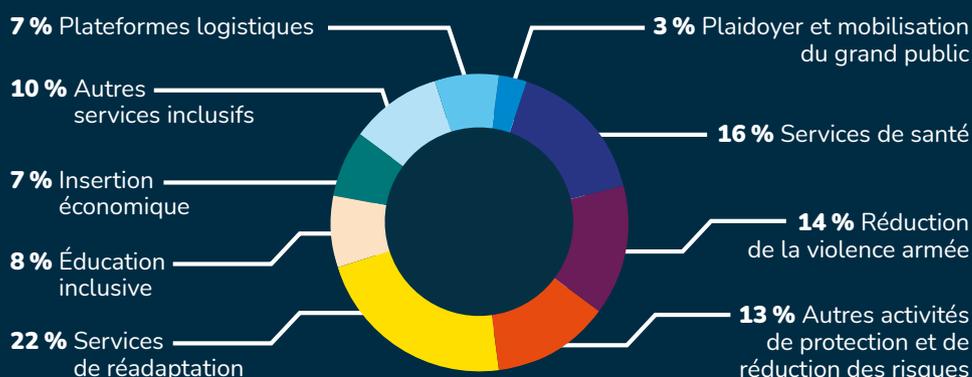
Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA*	38,69 %
Institut Handicap International	3,06 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	20,90 %
Autres missions sociales nationales	37,35 %

\* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

## Ventilation par thématique du volume des missions sociales

**Total missions sociales : 229 millions d'euros**

N.B. : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), les coûts directement liés à la coordination des missions (dont les coûts de pilotage et de supports) sont répartis sur les programmes selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.



## Bilan combiné du réseau HI

Au 31.12.2024, en milliers d'euros.  
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif	2024	2023
Actif immobilisé <sup>1</sup>	17 898	19 042
Créances bailleurs <sup>2</sup>	232 965	264 677
Créances reçues par legs ou donations <sup>2</sup>	5 892	4 773
Autres stocks et créances <sup>2</sup>	29 928	29 235
Trésorerie <sup>3</sup>	69 635	65 102
Écarts de conversion actif	752	615
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>357 070</b>	<b>383 444</b>

Passif	2024	2023
Fonds propres <sup>4</sup>	58 476	57 298
Fonds reportés liés aux legs ou donations	6 482	6 093
Fonds dédiés <sup>5</sup>	1 768	2 970
Provisions pour risques et charges <sup>6</sup>	5 511	4 239
Dettes des legs ou donations <sup>7</sup>	3 451	2 985
Dettes bailleurs <sup>7</sup>	27 619	17 544
Autres dettes <sup>7</sup>	33 287	30 884
Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels <sup>8</sup>	219 417	261 366
Écarts de conversion passif	1 059	65
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>357 070</b>	<b>383 444</b>

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés dès la date d'acceptation par le conseil d'administration dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

Dès lors qu'un contrat de subvention (attribué par des bailleurs institutionnels d'origine publique ou privée) est signé, la totalité de cette subvention est comptabilisée en produit, avec constatation en contrepartie d'une créance vis-à-vis du bailleur à l'actif du bilan. À la clôture des comptes, le produit est ajusté aux dépenses réalisées sur l'exercice : la fraction de la subvention rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits constatés d'avance bailleurs de fonds ». La créance vis-à-vis du bailleur est quant à elle ajustée au cours de l'exercice sur la base des versements du bailleur.

**1- Actif immobilisé :** bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

**2- Stocks et créances :** valeur des marchandises en stock/argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

**3- Trésorerie :** argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

**4- Fonds propres (nouvelle dénomination des fonds associatifs) :** fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

**5- Fonds dédiés sur dons affectés :** fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

**6- Provisions pour risques et charges :** fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

**7- Dettes :** sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

**8- Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels :** montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.

# 5

## Partie 5 | Rapport financier La Fédération

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres — les huit associations nationales du réseau — de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes.

### Bilan de la Fédération HI

Au 31.12.2024, en milliers d'euros.  
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.  
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif	2024	2023
Actif immobilisé <sup>1</sup>	13 297	14 155
Créances bailleurs <sup>2</sup>	94 831	98 760
Autres stocks et créances <sup>2</sup>	42 587	39 303
Trésorerie <sup>3</sup>	45 410	39 688
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>196 125</b>	<b>191 906</b>

Passif	2024	2023
Fonds propres <sup>4</sup>	47 811	47 915
Provisions pour risques et charges <sup>5</sup>	5 428	4 338
Fonds dédiés sur dons affectés <sup>6</sup>	1 722	2 566
Dettes bailleurs <sup>7</sup>	10 389	4 110
Autres dettes <sup>8</sup>	130 775	132 977
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>196 125</b>	<b>191 906</b>

**1- Actif immobilisé :** bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

**2- Stocks et créances :** valeur des marchandises en stock/argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

**3- Trésorerie :** argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

**4- Fonds propres :** fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

**5- Provisions pour risques et charges :** fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

**6- Fonds dédiés sur dons affectés :** fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

**7- Dettes :** sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

**8- Autres dettes, dont produits constatés d'avance sur les financements institutionnels :** montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.

# Compte de résultat de la Fédération HI

Au 31.12.2024, en milliers d'euros.  
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.  
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	EXERCICE 31/12/2024	EXERCICE 31/12/2023	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de biens et services	94	2 021
	Produits de tiers financeurs	236 884	224 012
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 280	4 426
	Utilisations des fonds dédiés	2 257	1 411
	Production stockée	0	-225
	Production immobilisée	8	165
	Autres produits	3 526	2 023
	<b>TOTAL I</b>	<b>246 049</b>	<b>233 833</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de matières premières, marchandises et autres	1	0
	Variation de stocks	0	0
	Autres achats et charges externes	63 804	60 617
	Aides financières versées par l'entité	62 806	55 385
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 143	2 502
	Salaires et traitements	89 159	82 892
	Charges sociales	19 711	18 162
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 968	1 969
	Dotations aux provisions	3 437	1 644
	Reports en fonds dédiés	1 382	664
	Autres charges	989	495
	<b>TOTAL II</b>	<b>246 400</b>	<b>224 330</b>
	<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)<sup>1</sup></b>	<b>-351</b>	<b>9 503</b>
Produits financiers (III)	2 397	1 531	
Charges financières (IV)	1 558	1 797	
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)<sup>2</sup></b>	<b>838</b>	<b>-266</b>	
<b>3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>487</b>	<b>9 237</b>	
Produits exceptionnels (V)	167	92	
Charges exceptionnelles (VI)	181	128	
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)<sup>3</sup></b>	<b>-14</b>	<b>-36</b>	
Impôts sur les bénéfices (VII) <sup>4</sup>	208	251	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>248 612</b>	<b>235 456</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>	<b>248 347</b>	<b>226 506</b>	
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>265</b>	<b>8 950</b>	

**1. Charges et produits d'exploitation :**  
liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissements, provisions pour les charges, mais également dons et financements pour les produits.

**2. Charges et produits financiers :** liés aux emprunts, placements et écarts de change.

**3. Charges et produits exceptionnels :**  
cession d'immobilisations, pénalités.

**4. Impôt sur les activités commerciales :**  
impôt sur les activités fiscalisables de HI, notamment dépôt à terme et comptes sur livrets.

# Rapport d'activité 2024 Handicap International Humanity & Inclusion

Directeur de la publication : **Jean-Noël Dargnies**

Directeur de la rédaction : **Manuel Patrouillard**

Comité de rédaction : **Catherine Clavel,  
Florence Daunis, Sylvain Ogier, Marie Verrier**

Création graphique : **Mélissa Jay / HI**

Mise en page : **Marion Dumoulin**

Relecture : **Carole Deville**

Traduction : **Mandy Duret, Roselyn Smith-  
Thomas, Tom Shelton**

Iconographie : **Laethicia Lamotte**

Impression : **2 Print**

Photo de couverture : **Tchad © T. Nicholson / HI**

Adré, Tchad. Mariam Adam Haroun Ibrahim, 53 ans, originaire de Maku au Soudan, pose pour une photo dans sa cour au camp d'Adré, au Tchad, après avoir fui le conflit au Darfour.

ISBN : 978-2-37886-022-6 9782378860226

Le réseau Handicap International — Humanity & Inclusion est constitué d'une fédération qui met en œuvre nos programmes dans 49 pays, de huit associations nationales, d'un bureau en Autriche et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.

## Conseil d'administration Fédération HI 2025-2026

### BUREAU

Président : **Jean Noël DARGNIES** —

Directeur d'établissement

Secrétaire : **Christian FUCHS** — Chef d'entreprise

Trésorière : **Sophie DUVAL** — Expert-comptable  
et commissaire aux comptes

### MEMBRES

**Dagué Ndeye GUEYE** — Présidente d'association

**Patrick KEUSTERS** — Président HI Belgique

**Magali MOURLON** — Responsable humanitaire

**Jean-Thomas NOUBOUSSI** — Haut fonctionnaire  
du Fonds mondial

**Arnaud de POMMERY** — Chef d'entreprise

**Bernard POUPON** — Chef d'entreprise

**Ezana RASWORK** — Entrepreneur

**Pauline RESTOUX** — Présidente HI France

**Élise SAINT-AUBIN** — Consultante

**Prosper TEBOUL** — Consultant

**Handicap International  
Humanity & Inclusion**

138, avenue des Frères-Lumière CS 88379  
69371 LYON CEDEX 08 — FRANCE

Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79

Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94

E-mail : [contact@hi.org](mailto:contact@hi.org)

[www.hi.org](http://www.hi.org)

